

NOTE AUX AUTEURS

Les numéros de la revue **Territoire en Mouvement** sont thématiques et pilotés conjointement par un responsable de numéro et un rédacteur. Un numéro est constitué d'articles (50 000 signes, croquis et espaces compris), de notes (15 000 signes), de comptes rendus d'ouvrage ou autres supports (CDRom, DVD, etc...) (8 000 signes) et d'annonces de manifestations scientifiques (4 000 signes). Tout auteur ou organisateur intéressé par ce type d'annonce doit prendre contact avec le directeur de publication de la revue. Avant de soumettre son article à la revue **Territoire en Mouvement**, l'auteur s'assure d'avoir bien respecté les règles de présentation détaillées ci-dessous. L'article doit être fourni par mail au responsable de numéro ou au directeur de la revue. Les cartes, figures, photos, tableaux ne doivent pas être intégrés au texte mais fournis en fichiers natifs (ai, eps, tif, jpeg...). Ils doivent être numérotés et leur emplacement seul doit être signalé dans le texte. Les coordonnées postale, téléphonique et électronique du ou des auteurs doivent obligatoirement être données afin de faciliter toute correspondance.

Tout article est soumis à l'évaluation de deux lecteurs : le nom de l'auteur et des évaluateurs demeure anonyme tout au long du processus. Leurs observations et celles du Comité de Rédaction sont transmises aux auteurs. Ce comité sera plus particulièrement attentif aux articles précisant l'état de la question, la méthodologie, la démarche et les principaux résultats de recherche. Les articles doivent correspondre à la politique éditoriale de la revue qui a été définie par le numéro **Territoire en Mouvement** 2006-1. L'auteur s'engage à ne pas retirer son texte et à ne pas le présenter à une autre publication pendant la période qui sépare son acceptation par le Comité de Rédaction de son impression. L'auteur n'est en aucun cas rémunéré. Il conserve la propriété scientifique de son écrit. Les articles et note publiés par **Territoire en Mouvement** n'engagent que leurs auteurs.

A publication, les auteurs recevront (à l'adresse indiquée dans l'entête de leur article) 5 tirés à part de leur texte publié accompagnés d'un exemplaire du numéro dans lequel paraît leur article.

NORMES DE PUBLICATION

Entête de l'article

Titre de l'article en français et en anglais (environ 100 signes)

Suivi de l'identité du ou des auteurs présentée comme suit :

Prénom (en entier) NOM (en majuscule)

Fonction

Adresse professionnelle

E-mail

Résumés en français et en anglais (2 000 signes chacun)

5 mots clés en français et en anglais

L'article

Le corps de l'article doit être frappé au kilomètre dans une police classique (Courier, Times), aligné à gauche et en interligne simple. Il doit comprendre une introduction, des parties et sous parties clairement indiquées (1. TITRE - 1.1. Titre - 1.1.1. Titre - ne pas dépasser trois niveaux), ainsi qu'une conclusion.

La place des documents

Les documents seront signalés dans le texte par un appel à figure comprenant le type (figure, carte, photo, etc...), le numéro et le titre. Ils doivent être fournis impérativement en fichiers séparés et incorporés y compris les tableaux word ou excel. Le titre est situé hors du cadre de la figure au dessus à gauche ; la source, en dessous à gauche.

Le format des fichiers

Le texte : format Word (.doc, .rtf)

Les documents :

-les photographies en format .tif ou .jpg peu compressé

-les cartes, croquis, graphiques ou schémas en format natif (.tif, .eps, .ai)

-les graphiques et tableaux en format natif (.xls)

Les documents seront publiés en noir et blanc ; l'auteur doit s'assurer qu'ils restent lisibles dans ces conditions. Le format maximum est de 17cm x 25cm.

Les notes infrapaginales

Elles doivent être limitées et ne doivent pas concerner les références bibliographiques qui sont renvoyées en fin de texte dans une rubrique spécifique.

Appel à référence bibliographique

-Référence introduite dans le texte : initiale du prénom, suivie d'un point, puis le nom et entre parenthèses la date en précisant éventuellement les pages concernées. Les noms propres ne seront pas, hormis l'initiale, transcrits en majuscule. Exemple : D. Martin (2004) ou D. Martein (2004 : 16-23)

-Référence citée dans le texte : nom de l'auteur, suivi d'une virgule, et la date, le tout entre parenthèses. Exemple : (MARTIN, 2004)

-2 auteurs : (MARTIN et MARTEIN, 2004)

La rédaction de la bibliographie

Les références bibliographiques : en fin d'article, par ordre alphabétique, comme suit :

NOM, Initiale du prénom, Année, *Titre*, Lieu d'édition : Editeur, Pagination

NOM, Initiale du prénom, Année, Titre de l'article, *Titre de la revue*, Numéro, Lieu d'édition : Editeur, Pagination

NOM, Initiale du prénom, Année, Titre de la contribution à un ouvrage, *Titre de l'ouvrage*, Directeur de la publication, Lieu d'édition : Editeur, Pagination

Les sites internet consultés : Nom du site, Adresse du site, Date de la consultation